

Réunion extraordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

Procès-verbal

Date : le 4 août 2026

Heure : 18 h 30

Présents / présentes : Rachel Boudreau, mairesse
Robert A. Degrâce, conseiller
Rachel Frenette, conseillère
Jean-Guy Grant, conseiller
Samuel Hachey, conseiller
Annik Noël, conseillère – à distance
Michel Robichaud, conseiller
Marc Roy, conseiller
Anne Thibodeau, conseillère

Absents / Absentes : Joël Olivier, maire suppléant

Administrations : Wanda St-Laurent, greffière municipale
Danica Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
Marc-André Godin, directeur des services aux citoyens
Béatrice Seymour, conseillère stratégique en communication
Raphaël Peñarroya, analyste technique senior
Bianka Robichaud, avocate municipale
Michelle Roy, ingénieur municipale
Émilie Dilhac, gestionnaire des initiatives de croissance municipale
Karine Kirk, gestionnaire des finances par intérim
Vincent Poirier, directeur de la croissance municipale

1. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

3. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

3.1 Démission du maire suppléant

Proposé par Anne Thibodeau, conseillère

Appuyé par Rachel Frenette, conseillère

Attendu que M. Joël Olivier a remis sa démission à titre de maire suppléant de la Municipalité de Belle-Baie, à la suite d'une recommandation du conseil municipal, afin de réduire les risques de conflits d'intérêts réels ou apparents découlant de son nouvel emploi; et

Attendu que M. Joël Olivier souhaite poursuivre ses fonctions à titre de conseiller municipal.

Il est résolu que le conseil municipal entérine la démission de M. Joël Olivier à titre de maire suppléant de la Municipalité de Belle-Baie, laquelle est effective depuis le 1er août 2026.

Motion adoptée

3.2 Nomination d'un nouveau maire suppléant

Proposé par Samuel Hachey, conseiller

Appuyé par Michel Robichaud, conseiller

Attendu que le poste de maire suppléant est devenu vacant à la suite de la démission de M. Joël Olivier;

Attendu que le paragraphe 48(3) de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que le conseil désigne un de ses membres pour agir à titre de maire suppléant;

Attendu que l'article 10 de l'Arrêté procédural no 2026-03 prévoit les modalités de désignation du maire suppléant;

Il est résolu que le conseil municipal nomme conseiller Jean-Guy Grant à titre de maire suppléant de la Municipalité de Belle-Baie, pour un mandat se terminant en juin 2027.

Motion adoptée

3.3 Modification de la représentation municipale à la Commission de services régionaux Chaleur (CSR)

Proposé par Anne Thibodeau, conseillère

Appuyé par Marc Roy, conseiller

Il est résolu que le conseiller Joël Olivier soit remplacé par le conseiller Robert A. Degrace à titre de représentant(e) de la Municipalité de Belle-Baie au conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur, et ce, avec effet immédiat.

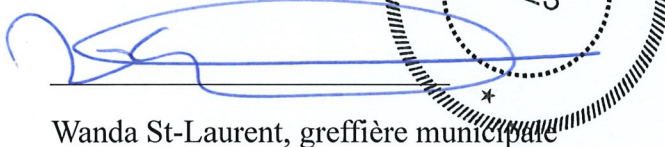
Motion adoptée

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 18 h 35.



Rachel Boudreau, mairesse



Wanda St-Laurent, greffière municipale